

Capitalisation d'Expériences «Eau, Terre et Communautés»

Leçons apprises

Mali, 2007



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

inter
cooperation

Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

Leçons apprises

Groupe 1 – Démarche d'aménagement multifonctionnel des bas-fonds

L'objectif général

L'objectif de ce groupe de travail était de capitaliser les expériences d'aménagement multifonctionnel des bas-fonds dans la Région de Sikasso en général et dans les villages de Zéguesso et Dioumatènè en particulier. Une attention spécifique a été donnée aux aspects sociaux, économiques, politiques et environnementaux.

De manière spécifique, le travail du groupe visait à :

- Analyser les démarches d'aménagement des bas fonds dans la région de Sikasso ;
- Identifier les enjeux (social et économique) pour l'aménagement des bas fonds ;
- Conceptualiser une démarche d'aménagement multifonctionnel des bas-fonds après l'analyse des démarches existantes et leurs enjeux.
- Evaluer les effets sur les bénéficiaires au plan social, économique et environnemental

Eléments clés de recherche:

- Etude de l'évolution des politiques et stratégies d'aménagement des bas-fonds pour la maîtrise de l'eau au Mali ;
- Identification et analyse des impacts des aménagements au niveau socio-économique sur les populations qui accèdent aux bas fonds aménagés ;
- Identification des démarches et outils employés dans l'aménagement des bas fonds.

Leçons apprises:

1. Les bas-fonds constituent des espaces - ressources multifonctionnels dont l'aménagement est générateur de nouvelles dynamiques socio-économiques positives dans les localités bénéficiaires.
2. La démarche d'aménagement d'un bas fond nécessite la prise en compte de différents facteurs tous aussi importants les uns que les autres
3. Après la conception et la réalisation de l'aménagement vient sa « vie » proprement dite (exploitation, entretien et gestion). Les acteurs principaux sont, ici, les villageois. Des outils comme la maquette peut les aider à jouer pleinement leurs rôles dans ce processus d'exploitation, de gestion et d'entretien des infrastructures.
4. Pour une démarche de mise en valeur des aménagements, il est important d'observer un certain nombre de principes :
 - Le lien avec les objectifs et enjeux déterminés depuis les études (pré-diagnostic, les études socioéconomiques complémentaires, les études techniques, etc.);
 - La logique de la maîtrise d'ouvrage responsabilisant les propriétaires et les exploitants de l'aménagement;
 - La clarification du cahier des charges des différents acteurs;
 - La définition les conditions d'une exploitation judicieuse des aménagements;
 - La question de la durabilité des investissements et du modèle organisationnel;
 - Les réflexions sur la conception d'outils (une boîte à outils) pour le processus de mise en valeur;
 - Le caractère itératif du processus de mise en valeur.
 - Le rôle des collectivités comme maître d'ouvrage



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC

Groupe 2 - Problématique d'accès des genres aux ressources des bas-fonds au Mali

L'objectif général

L'objectif général visait à capitaliser les expériences en matière d'accès des genres aux ressources du bas-fond dans la région de Sikasso en général et dans les villages de Basso et de Sabénébougou en particulier.

De manière spécifique, le travail du groupe visait à :

- Répertorier et analyser toutes les expériences existantes sur cette thématique dans la région ;
- Identifier les différents genres et leurs formes d'accès aux ressources de bas-fonds;
- Parvenir à isoler la ressource eau et la traiter par rapport à la problématique d'accès des genres aux ressources de bas-fonds

Eléments clés de recherche:

Pour mener à bien cette capitalisation, le groupe a examiné les éléments clés suivants:

- Règlements de gestion et d'utilisation des ressources des bas-fonds
- Formes culturelles de gestion des ressources en eau
- Gestion des conflits autour des infrastructures en eau
- Bas-fonds et amélioration des revenus des femmes.

Leçons apprises:

1. Les règles traditionnelles et d'utilisation des ressources restent toujours en vigueur dans le respect des différences avec l'application du droit de préemption. Pour ce qui concerne les bas-fonds aménagés, les règles de gestion et d'utilisation sont régies par un comité de gestion et un cahier de charges. Les problèmes, une fois les aménagements réalisés, se traduisent par une plus grande compétition pour l'accès, des conflits, l'exclusion de certaines catégories.
2. L'accès de toutes les catégories genre aux ressources des bas-fonds est généralement reconnu malgré la diversité des cas. Dans le cas des bas-fonds non aménagés, l'approche est traditionnelle et coutumière. Elle facilite mais ne sécurise pas l'accès aux ressources pour les femmes. Dans le cas des bas-fonds aménagés, les règles formalisées ne semblent pas être respectées dans tous les cas : Tendance d'exclusion des femmes si le poids économique de l'activité est important. Les femmes doivent développer toute une stratégie pour accéder aux ressources des bas-fonds.
3. L'aménagement permet un développement équilibré genre seulement s'il est supporté par des mesures d'accompagnement sur le plan organisationnel des utilisateurs, la gestion des conflits, l'accès aux ressources eau / terre, la mise en valeur des structures traditionnelles et coutumières.
L'eau est un facteur pour saisir des opportunités de développement par les communautés. Par exemple la communauté de Basso a pu négocier l'aménagement d'un tronçon de route qui relie leur village à une route nationale en échange de l'exploitation par l'entreprise de la ressource eau de leur marigot.
4. La disponibilité de la ressource eau est un facteur de dynamisation des organisations de femmes et de leurs activités, ce qui permet la création de revenus substantiels aidant les femmes à satisfaire différents besoins au sein de leurs familles et de leurs communautés
5. Ce n'est pas dans l'aménagement mais plutôt dans le savoir et le vouloir de la gestion et de la valorisation que le changement s'opère. Dans ce domaine, les femmes sont plus innovantes



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC

Groupe 3: Planification participative locale du développement et organisation de la gestion de l'eau

L'objectif général

L'objectif général visait à comprendre le niveau d'implication des acteurs de la décentralisation dans la planification communale et les enjeux dans la mise en oeuvre des Plans de Développement Social, Economique et Culturel (PDSEC). Ainsi l'objectif visait à comprendre les problématiques et les mécanismes d'organisation de tous les acteurs concernés dans la gestion des ouvrages hydrauliques.

Eléments clés de recherche:

Le groupe a examiné les éléments clés suivants

- La planification locale dans un contexte de décentralisation;
- Les enjeux de la participation;
- La ressource eau dans la planification locale

Leçons apprises:

1. L'eau est un élément à considérer dans un ensemble: Ressource multi usages (Eau potable, eau pour l'agriculture, eau pastorale) la gestion de l'eau implique de multiples acteurs (institutionnels, socioprofessionnels, usagers) sur des territoires à différentes échelles de collectivités (communes, cercles, régions) : Sa gestion doit donc s'inscrire dans un cadre plus global de plan de développement, voire d'aménagement du territoire
2. Les Collectivités territoriales sont des entités autonomes sans liens hiérarchiques entre elles. Comme corollaire à la leçon #1, il ressort des besoins de collaboration (articulation des potentiels, des stratégies et création de synergies) entre les différents niveaux d'échelle des collectivités : Assemblée Régionale, Conseils de Cercle et Communes.
3. Les collectivités territoriales souffrent de la lenteur du transfert des compétences sur les ressources naturelles en général et de l'eau en particulier. Bien que de nombreux aménagements soient actuellement réalisées sur la base de leurs initiatives, la légalisation du transfert des compétences (décrets de transfert des compétences et affectation des ressources financières et matérielles concomitantes) contribueront au renforcement de la maîtrise d'ouvrage du secteur de l'eau par les collectivités territoriales (eau potable, eau agricole et pastorale)
4. Les institutions communales sont encore jeunes : Elles sont seulement à leur deuxième exercice de gouvernance. Aussi, les élus communaux n'ont pas encore les compétences requises d'animation, de planification, de mobilisation des ressources (faiblesse budgétaire) et de mise en œuvre des plans de développement : Les accompagnements des partenaires d'appuis ont joué un rôle important dans la construction des capacités des acteurs, notamment les collectivités territoriales et les communautés, et dans le renforcement de leurs relations de collaboration. Cet appui doit encore continuer.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC